



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 28 septembre 2015

–

COMMUNIQUE DE PRESSE

–

Remise à Stéphane LE FOLL d'un rapport sur les perspectives du secteur sucrier français après la fin des quotas

–

Serge LHERMITTE, délégué ministériel aux entreprises agroalimentaires, et Thierry BERLIZOT, membre du conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, ont remis aujourd'hui à Stéphane LE FOLL leur rapport sur les perspectives du secteur sucrier français après la fin des quotas européens en 2017.

Cette mission ministérielle, diligentée par le ministre de l'agriculture en janvier 2015, avait pour objectif de réfléchir aux conditions de réussite de la filière après 2017. Il est en effet nécessaire que la filière sucrière soit en mesure de conforter sa place de leader au niveau européen et de s'imposer dans le paysage mondial.

Les deux missionnaires ont rencontré l'ensemble des acteurs concernés de l'amont et de l'aval, afin de dresser un état des lieux et formuler des recommandations. Ils ont mis en évidence que la filière française dispose d'ores et déjà de la capacité à produire des volumes importants de sucre de qualité à un prix compétitif. Ces atouts indéniables doivent lui permettre de tirer parti de la fin des quotas sucriers tout en augmentant la production ainsi que les exportations, qui ne seront alors plus limitées. Pour concrétiser ces ambitions, les missionnaires ont insisté sur l'importance de l'organisation des relations au sein de la filière, au travers notamment d'un accord interprofessionnel national en 2017.


Prenant acte des recommandations des rapporteurs, Stéphane LE FOLL a rappelé son attachement à ce qu'un objectif de valorisation du produit au bénéfice de l'ensemble de la filière puisse être poursuivi. Par ailleurs, le ministre a demandé que l'ensemble des parties prenantes soient consultées dans les prochaines semaines, pour retenir et mettre en œuvre les actions jugées prioritaires.

Consultez le rapport à l'adresse suivante : <http://agriculture.gouv.fr/rapport-filiere-betterave-sucre-francaise-perspective-fin-des-quotas>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture